

78 | **CARRIÈRES-SOUS-POISSY** Plus de 300 personnes ont manifesté contre la construction de 7 km de route à 4 voies. Pour la première fois, des élus du Val-d'Oise étaient présents.

La contestation s'étend contre le projet du pont d'Achères



Carrières-sous-Poissy, dimanche. L'association Non au pont d'Achères a salué l'intervention d'élus du Val-d'Oise, considérant que cela « change la donne ».

ILS ÉTAIENT certes moins nombreux qu'en novembre dernier mais, paradoxalement, la mobilisation semble faire tache d'huile. Dimanche, des élus du Val-d'Oise sont venus gonfler les rangs de la contestation du projet d'aménagement du Pont d'Achères. Il consiste à créer d'ici à 2027 une deux fois deux voies sur 6 km et un viaduc long de 700 m enjambant la Seine entre Achères et Carrières-sous-Poissy afin de relier la D 30 et la D 190. Coût estimé de l'opération : 200 millions d'euros. « Nous

ne sommes pas d'accord sur la manière de faire et nous avons plus que des doutes sur le fond », plaide Éric Nicollet, vice-président (PS) de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et adjoint au maire de Cergy.

« Ce projet n'est plus d'actualité. Il est d'un autre temps. On ne peut pas fonder un projet sur une étude qui date d'il y a quinze ans. Nous demandons à revoir l'étude d'impact, obsolète, et à ce qu'elle soit élargie au Val-d'Oise. Mais si, d'aventure, le projet devait se faire, nous demanderions des compensations », poursuit l'élu devant les quelque 350 manifestants venus à l'appel des associations de protection de l'environnement.

Surplus de trafic à craindre sur la N 184, déjà saturée

Dans ce sens, Jean-Paul Jeandon, président (PS) de la communauté d'agglomération de Cergy va proposer mardi aux élus de voter une motion, comme l'a déjà fait Éragny, qui demandait la suspension du projet. Elle sera ensuite adressée aux conseils départementaux du Val-d'Oise et des Yvelines. « Ce nouveau

pont, qui va faciliter le rapprochement entre l'A13 et l'A15, va créer un surplus de trafic de voitures et de camions sur la N 184, déjà saturée », considère-t-il notamment. De quoi apporter de l'eau au moulin des opposants yvelinois.

« La mobilisation des élus du Val-d'Oise change la donne, considère Denis Millet, président de l'association Non au pont d'Achères. Cela renforce encore notre combat. Le fait que ces élus ne soient pas soumis à la pression du conseil départemental des Yvelines apporte une forte crédibilité à nos propos. Ce projet n'est pas juste le franchissement de la Seine. Quand on étudie le dossier, C'est 700 m sur 7 km et cela impactera Andrésy, Maurecourt, Jouy-le-Moutier, Conflans, Achères, Éragny, Orgeval. »

Ces éléments devraient étoffer le recours déposé en novembre dernier. « Ce que nous voulons, c'est que le conseil départemental suspende le projet, qu'il attende au moins que tous les recours soient purgés avant de faire quoi que ce soit », poursuit l'associatif. On a des élus qui commencent à bouger. Le maire d'Andrésy a relayé no-

tre appel à mobilisation sur ses panneaux d'affichage. Le maire d'Achères ne fera pas délibération pour ou contre. Il adopte une position neutre, liste-t-il. Sans compter notre pétition qui a recueilli plus de 15 500 signatures. »

Le département a-t-il les moyens de ses ambitions ?

Ghislaine Senée, sénatrice (EELV), opposante depuis le début au projet, fait valoir l'argument financier, puisque « ceux de l'environnement et de la santé ne sont pas entendus. » Et se demande si le département a les moyens de ses ambitions. « Le conseil départemental alerte sur une baisse de 200 millions de droits de mutation et indique qu'il suspend la construction de collèges. Il faut dire stop. Ce pont va nous engager à devoir payer entre 0,8 % et 1,5 % de son coût par an pour son entretien. Il faut que ce projet cesse, car il ne résoudra rien, voire créera plus de difficultés. C'est une hérésie écologique et économique. »

Les habitants, eux, refusent de voir « leur environnement se dégrader ». Qu'il s'agisse des gens du voyage installés le long de la D 22 ou des habi-

tants de l'île de la Dérivation. Ils ont peu ou prou le même discours. Madeleine vit depuis seize ans le long de la D 22. En tête du cortège, elle prend la parole pour crier sa colère. « On vit ici depuis seize ans. Nos enfants vont à l'école et au collège et ils veulent faire une autoroute juste à côté de chez nous. Ce n'est pas possible. On ne veut pas d'autoroute, on ne veut pas de pollution. Qu'ils nous laissent tranquille. On en a marre », lâche-t-elle sous les bravos.

Xavier, qui habite quasiment de l'autre côté du futur pont, sur l'île de la Dérivation, ne comprend pas non plus. « J'habite ici depuis vingt ans. Tout le monde se connaît, se dit bonjour. C'est au calme, c'est un peu la France des années 1960, à deux pas de Paris. Et certains habitants de l'île auront le pont à 20 m de leur maison. Il va y avoir la pollution visuelle, sonore et atmosphérique. Ça ne se justifie pas. Ce projet est-il nécessaire ? La France n'a plus de pognon et on ne sait pas si dans quelques années les gens auront encore les moyens d'avoir des voitures. D'autres solutions sont possibles. »

Nous ne sommes pas d'accord sur la manière de faire et nous avons plus que des doutes sur le fond

Éric Nicollet, vice-président (PS) de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise